

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 mai 2018

DCM N° 18-05-31-7

Objet : Agenda 21 3ème génération "Le projet de territoire durable et solidaire".

Rapporteur: M. DARBOIS

Après 10 ans d'action municipale en faveur du développement durable et solidaire, la Ville de Metz a atteint dans ce domaine un niveau de maturité reconnu notamment à travers la labellisation accordée par le Ministère du développement durable pour son dernier Agenda 21 local. A cette occasion, c'est l'ensemble de son programme d'actions qualifié d'ambitieux et de volontariste qui a été salué avec une réalisation à ce jour quasi-complète des actions.

Une orientation stratégique majeure et emblématique de son Agenda 21 est la lutte contre le réchauffement climatique avec la signature par la Ville de la Convention des Maires européens. L'objectif de réduction de 20% de ses émissions de gaz à effet de serre a été atteint fin 2015 soit 5 ans avant l'échéance sur laquelle elle s'était engagée et la Ville souhaite poursuivre ses efforts dans ce domaine.

Au-delà des objectifs atteints, Metz souhaite continuer à jouer un rôle majeur en matière de développement durable et solidaire en s'appuyant sur une attente forte des citoyens mais également sur une dynamique associative très présente et sur l'engagement de plus en plus significatif de la part de ses partenaires et de tous les acteurs du territoire dans ce domaine.

Afin de conforter son positionnement et de renforcer les liens avec l'ensemble des parties prenantes, en particulier avec Metz Métropole qui a vu une évolution de ses compétences, une importante démarche de concertation a été menée sur l'année 2017 pour mobiliser les partenaires et les habitants afin d'élaborer le projet de territoire durable et solidaire, autrement dit son Agenda 21 3^{ème} génération.

Près de 80 organisations (associations, collectivités locales, institutionnels, entreprises...), plus d'une centaine de représentants des comités de quartiers et le Conseil Municipal des enfants ont été mobilisés durant toute l'année 2017 sur cette phase de concertation.

Les participants ont été invités à plusieurs ateliers "Rêver Metz en 2030" puis à "Ouvrir la boîte à idées" pour enfin préciser les actions prioritaires à décliner dans le nouvel Agenda 21 et construire un projet de territoire durable et solidaire.

Sur cette base, et au regard des enjeux prioritaires qui ont été identifiés lors de la concertation, la municipalité a souhaité préciser les orientations et les objectifs de son Agenda 21 3^{ème} génération tout en s'inscrivant dans les objectifs mondiaux de développement durable, à savoir :

1. Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains :
 - a. Favoriser l'éducation au développement durable et solidaire, pour tous et à tous les âges de la vie ;
 - b. Satisfaire aux besoins essentiels : logement, alimentation, mobilité, éducation, santé, emploi...;
 - c. Améliorer la qualité de vie pour tous.
2. Atténuer le changement climatique et adapter le territoire :
 - a. Viser la neutralité carbone en 2050 (avec un premier objectif de réduction de 40% des émissions du territoire d'ici 2030) et réduire les conséquences du changement climatique ;
 - b. S'adapter aux dérèglements climatiques actuels et à venir.
3. Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations :
 - a. Réduire les précarités et la grande pauvreté ;
 - b. Renforcer les solidarités : au sein de la population, entre les générations, avec les autres territoires.
4. Développer des modes de production et de consommation responsables :
 - a. Développer une consommation et des pratiques citoyennes responsables ;
 - b. Favoriser un développement économique responsable et valoriser les ressources locales ;
 - c. Adopter un fonctionnement exemplaire au sein des services ;
 - d. Inscrire l'action de la Ville dans l'innovation, l'expérimentation, la recherche & développement et l'efficacité.
5. Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources :
 - a. Valoriser et développer la biodiversité remarquable et ordinaire ;
 - b. Maîtriser les risques naturels et technologiques ;
 - c. Maîtriser les pressions sur les milieux, les ressources et la biodiversité ;
 - d. Soutenir les actions en faveur d'une Ville perméable et végétale.

Les cinq orientations stratégiques se déclinent en un peu plus de soixante-dix actions non exhaustives, non hiérarchisées et non exclusivement de compétence municipale. Une vingtaine d'actions phares exemplaires et reproductibles a été identifiée et plusieurs partenaires ont d'ores et déjà souhaité s'y impliquer fortement. Les actions récurrentes et déjà engagées par la municipalité en faveur du développement durable et solidaire dans le précédent Agenda 21 seront bien évidemment poursuivies.

Ce projet de territoire durable et solidaire fixe plusieurs objectifs chiffrés qui devront nécessairement être partagés avec les partenaires et les habitants pour permettre leur atteinte, car leur implication sera gage de réussite.

Les objectifs chiffrés à atteindre pour 2030 sont les suivants :

1. Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains :
 - a. 100 % des enfants sont sensibilisés au développement durable à la fin de leur scolarité en élémentaire,

- b. 100 % des personnes en recherche d'emploi bénéficient d'une solution de déplacement,
 - c. Le taux de mortalité est en dessous du taux national grâce notamment aux actions de prévention.
2. Atténuer le changement climatique et adapter le territoire
 - a. Les émissions de gaz à effet de serre sont réduites de 40 %,
 - b. 160 kilomètres d'aménagements cyclables sont réalisés,
 - c. 15 000 logements sont rénovés thermiquement.
 3. Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations
 - a. 124 000 habitants et 9 000 logements neufs sont construits en énergie positive et accessibles au plus grand nombre,
 - b. 100 % des ERP sont accessibles aux personnes à mobilité réduite,
 - c. 10 % des familles messines participent à un dispositif de participation citoyenne.
 4. Développer les modes de production et de consommation responsables
 - a. 100 % des familles sont sensibilisées à la consommation durable et solidaire,
 - b. 100 % des denrées dans les menus des cantines municipales sont d'origine durable (bio/local/équitable),
 - c. 80 % des achats municipaux sont écoresponsables.
 5. Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
 - a. 90 % de jours/an à Metz avec un air de bonne qualité,
 - b. 50 % des écoles disposent d'un Coin de Nature,
 - c. 100 % des continuités écologiques sont préservées,
 - d. 100 % des constructions nouvelles intègrent un coefficient de biotope pour développer la biodiversité.

Un dispositif de suivi-évaluation de l'Agenda 21 sera élaboré en partenariat. L'analyse des résultats sera effectuée annuellement dans le cadre du rapport annuel de développement durable et ce, dans la perspective d'une amélioration continue du territoire dans ce domaine.

Enfin, au regard de la collaboration privilégiée qui existe avec la Métropole et de son rôle important dans plusieurs actions de l'Agenda 21, il apparaît que ce dernier constitue une contribution au Projet Métropolitain et renforce ainsi son ambition de devenir une Métropole de l'écologie urbaine et humaine.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du 27 octobre 2011 relative à l'adoption de son Agenda 21,

CONSIDERANT l'ensemble de la phase de concertation menée en 2017 pour l'élaboration d'un nouveau projet en faveur du développement durable et solidaire du territoire,

CONSIDERANT que des orientations et des objectifs stratégiques ont été déterminés suite à cette concertation et qu'ils s'inscrivent dans les objectifs mondiaux de développement durable,

CONSIDERANT qu'un peu plus de soixante-dix actions non exhaustives, non hiérarchisées et non-exclusivement de compétence municipale sont issues de la phase de concertation et qu'une vingtaine d'actions phares ont été identifiées,

CONSIDERANT que ce nouvel Agenda 21 fixe plusieurs objectifs chiffrés pour 2030 et qu'un dispositif de suivi-évaluation sera élaboré avec l'ensemble des partenaires du projet afin de vérifier leur atteinte,

CONSIDERANT que l'Agenda 21 3^{ème} génération constitue une contribution au Projet Métropolitain,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

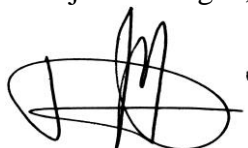
DECIDE :

- **D'ADOPTER** l'Agenda 21 3^{ème} génération qui constitue le Projet de Territoire Durable et Solidaire ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à réaliser ou contribuer à la réalisation des actions qui le composent ;
- **DE SOLLICITER** toutes les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre pour sa mise en œuvre ;
- **DE PREVOIR** une évaluation annuelle et partagée de ce programme d'actions.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

L'Adjoint Délégué,



René DARBOIS

Service à l'origine de la DCM : Mission Développement durable et solidaire
Commissions : Commission Développement Durable
Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 6

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018
-
2030



AGENDA 21
3^{ème} génération

.....
**« LE PROJET DE
TERRITOIRE
DURABLE ET
SOLIDAIRE »**





Après 10 ans d'actions municipales en faveur du développement durable et solidaire, Metz se situe dans le peloton de tête des Villes engagées dans des actions volontaristes, ambitieuses et reconnues sur le plan national, notamment à travers la labellisation par le Ministère de la Transition écologique et solidaire de notre dernier Agenda 21 local.

Avec l'élaboration de son projet de territoire durable et solidaire, Metz entend continuer à jouer un rôle majeur dans ce domaine, au sein de la Métropole, en s'appuyant sur une forte dynamique associative et avec l'ensemble de ses partenaires. Cette démarche vise à porter des actions qui vont améliorer le quotidien de tous, renforcer la cohésion sociale et les solidarités tout en préservant notre environnement. C'est avec la participation de chacun que nous allons poursuivre la construction d'ici à 2030 d'un territoire plus durable et plus solidaire et créer les conditions d'un avenir meilleur pour les générations futures.

Dominique GROS

Maire de Metz
Conseiller départemental de la Moselle



Les résultats de la politique de développement durable et solidaire menée à Metz sont significatifs et encourageants. La Ville a fait sa part, mais il faut aussi saluer les partenaires qui se sont engagés à nos côtés et sans qui les objectifs n'auraient pas pu être atteints.

Pendant, nous restons toujours convaincus de l'urgence écologique qui nous invite à poursuivre notre engagement en faveur de la transition écologique et solidaire de notre territoire.

Il faut nous préparer aux changements, sans doute profonds, auxquels nous allons devoir faire face. La question aujourd'hui n'est plus celle de quoi faire, mais plutôt celle de l'importance de la mobilisation qu'il faut amplifier à court terme.

Aussi, sommes-nous prêts à changer nos comportements du quotidien en famille, au travail, dans nos déplacements, dans nos achats, dans nos loisirs... afin de réduire notre empreinte écologique et nous permettre de vivre sur cette planète sans compromettre la survie de l'espèce humaine ?

Le nouvel Agenda 21 qui a été établi a pour objectif d'accompagner ces changements. Il s'agit d'une feuille de route dans laquelle chacun peut se retrouver et s'impliquer localement pour un développement durable et solidaire.

René DARBOIS

Adjoint au Maire en charge du développement durable et solidaire

METZ, une ville engagée pour le développement durable

> UN PREMIER AGENDA 21 EN 2007

Consciente des enjeux environnementaux, sociaux et économiques du XXI^e siècle, la ville de Metz s'est rapidement tournée vers le développement durable avec la mise en place de son 1^{er} Agenda 21 local en 2007.

> UN SECOND AGENDA 21 ADOPTÉ EN 2011

Plus exhaustif et ambitieux que la version précédente, la municipalité a adopté en 2011 son 2nd Agenda 21 local. La mise en œuvre de ce plan d'actions fut couronnée de succès avec la quasi totalité des objectifs fixés atteints, voire dépassés. Il fut d'ailleurs labellisé par le Ministère du Développement Durable Agenda 21 local France.

> UN TROISIÈME AGENDA 21 EN 2018 : LE PROJET DE TERRITOIRE DURABLE ET SOLIDAIRE

Forte de ces deux expériences qui ont à la fois contribué à la notoriété de la ville et ancré son positionnement stratégique en faveur du développement durable et solidaire, c'est avec une ambition renouvelée que la municipalité s'engage pour la période 2018-2030, sur un Projet de Territoire Durable et Solidaire (PTDS) (3^{ème} Agenda 21).



L'AGENDA 21 - 3^{ème} GÉNÉRATION

Un projet construit et porté par les acteurs du territoire

L'Agenda 21 s'est construit autour d'une large mobilisation, aussi bien en termes de nombre de participants qu'en termes de diversité (citoyens, acteurs socio-économiques du territoire, institutionnels, etc.). Toutes les échelles, de l'individu à la Métropole, ont participé à cette concertation menée sur l'année 2017. Habitants, associations de proximité étaient

représentés dans les ateliers de réflexion animés par le Service Citoyenneté et Démocratie participative ; tandis que les acteurs socio-économiques de la Métropole ont eu plusieurs temps d'échange privilégiés. Les générations futures ont fait entendre leur voix à travers la contribution du Conseil Municipal des Enfants.



Cette démarche a permis de définir les actions de l'Agenda 21 ; actions qui sont aujourd'hui portées par les acteurs du territoire et partenaires du projet.

La démarche de concertation s'est déroulée de la manière suivante :

► **1 soirée de lancement** fin avril 2017 avec les **comités de quartier**

► **3 ateliers de réflexion** collective avec les **comités de quartier** sur des thématiques majeures du développement durable et importantes aux yeux des habitants :

1. L'adaptation au changement climatique
2. La préservation et valorisation des ressources naturelles et de la biodiversité
3. La cohésion sociale et la solidarité

► **3 ateliers de réflexion** collective avec les **acteurs du territoire et les services municipaux de la ville :**

1. Rêvons ensemble de Metz en 2030 : atelier à l'issue duquel un scénario d'avenir durable et solidaire a été défini

2. Ouvrons la boîte à idées : atelier durant lequel les changements de comportements et les actions nécessaires à l'évènement du scénario ont été identifiés

3. Qui fait quoi ? : atelier au cours duquel, les partenaires ont précisé collectivement les modalités opérationnelles des actions à inscrire dans l'Agenda 21

► **13 entretiens** avec les **partenaires institutionnels de la ville et de la métropole**, représentants des enjeux du développement durable et des acteurs indispensables à leur mise en œuvre.

► **4 ateliers création** avec les jeunes élus du **Conseil Municipal des Enfants** qui ont permis de construire la maquette de leur ville rêvée, d'élaborer le film « La bulle de Léna » ainsi qu'un questionnaire sur le développement durable destiné aux enfants.

► **1 soirée de restitution** en novembre 2017 avec les partenaires et les comités de quartier.

LES ACTEURS DE LA CONCERTATION

> LES SERVICES MUNICIPAUX

Déjà fortement impliqués dans les actions du précédent Agenda 21, il s'agit de continuer à impulser des actions pionnières et exemplaires, qui ont un effet d'entraînement sur les habitants et les acteurs du territoire. Leur participation dans les groupes de travail avec les partenaires locaux a permis de partager leur expertise technique et financière ainsi que leur connaissance du territoire.

> LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

Entreprises, associations, collectivités et institutions publiques ou encore services de l'Etat. Ils ont participé au projet territorial via des projets dont ils ont souhaité être acteurs en tant que pilote ou contributeur. La compréhension et le partage des enjeux stratégiques de chaque partenaire sont particulièrement cruciaux. Des rencontres bilatérales ont ainsi été organisées avec 13 parties prenantes afin de dresser les enjeux communs, recueillir leurs attentes particulières et étudier les convergences avec le projet de la Ville.

> LES HABITANTS

Leur participation a mis en évidence la nécessité de mise en cohérence de leur vision du développement durable avec les propositions d'actions issues des ateliers organisés avec les partenaires socio-économiques. En outre, les habitants et les associations sont les garants de la dimension sociale et solidaire de ce nouveau projet territorial de développement durable.

> LA PLACE DES ENFANTS

La place des enfants dans la concertation citoyenne a été significative avec la forte implication des jeunes membres du Conseil Municipal des Enfants. Ils ont fait partager leur vision de la ville durable à travers des maquettes dans le cadre de l'exposition « la ville du futur, verte, durable et solidaire ». Un questionnaire distribué auprès de 11 écoles messines a permis de déterminer les enjeux pour les enfants.

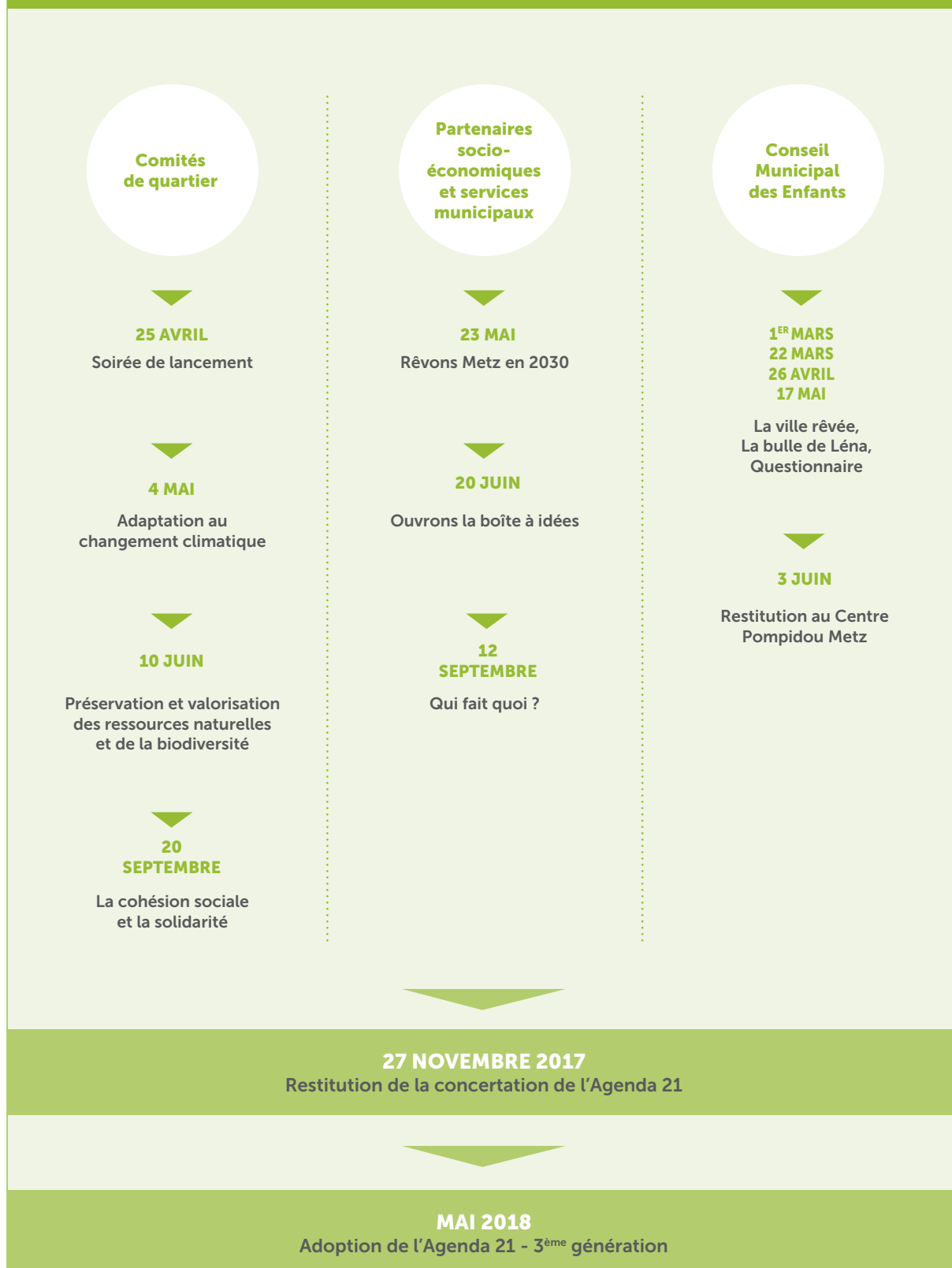


QUELQUES CHIFFRES

À L'ISSUE DE LA CONCERTATION :

- ▶ + de 100 représentants des comités de quartier mobilisés
 - ▶ 40 organisations partenaires présentes à chaque temps fort de la participation des acteurs socio-économiques
 - ▶ + de 200 propositions des comités de quartier
 - ▶ + de 100 propositions des partenaires et services
 - ▶ 20 fiches action établies avec les partenaires
- ▶ 5 enjeux prioritaires définis :
1. L'éducation au développement durable et au territoire à tout âge
 2. Les productions locales agricoles et énergétiques
 3. La protection et la valorisation de l'eau
 4. Les déplacements des personnes et des marchandises
 5. L'adaptation du territoire au climat et aux limitations des ressources

LES TEMPS FORTS DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION



LE PLANNING D'ÉLABORATION DE

RÉALISATION DE LA CONCERTATION

Lancement
avec les habitants
et le Conseil
Municipal des
Enfants

Lancement
avec les
partenaires
et les services

Ateliers de
concertation

AVRIL
2017

MAI

JUIN À
SEPTEMBRE

L'AGENDA 21 - 3^{ème} GÉNÉRATION

ÉTAPES DE VALIDATION

Travail de
coordination

Validation des
5 orientations
stratégiques

Détermination
des objectifs
de l'Agenda 21

Adoption
en Conseil
Municipal

OCTOBRE

DÉCEMBRE

MARS
2018

MAI
2018



01

**LES 5 ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES**
de l'Agenda 21 - 3^{ème} génération

LES THÈMES DE L'AGENDA 21 - 3^{ème} GÉNÉRATION

24 thèmes de travail ont été identifiés. Ces thèmes ont ensuite été classés dans les 5 finalités de développement durable validées par les élus et qui constituent les 5 orientations stratégiques de l'Agenda 21.

Un peu plus de 70 actions viennent alimenter les thèmes. 50% des actions sont portées par la Ville, 40% par les partenaires et 10% par la Ville avec ses partenaires.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains	Atténuer le changement climatique et adapter le territoire	Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations	Développer des modes de production et de consommation responsables	Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
Thèmes de l'Agenda 21	Éducation / formation au développement durable	Transition énergétique et territoire à énergie positive	Logement pour tous	Agriculture maraîchère bio et locale	Réservoir de biodiversité et continuités écologiques
	Emploi	Mobilité durable	Action sociale et insertion	Économie circulaire	Nature en ville
	Santé	Modes de production durables	Lutte contre les discriminations	Collectivité responsable	Prévention des risques
	Attractivité du territoire	Rénovations énergétiques	Petite enfance et personnes âgées		Protection des captages et de la ressource en eau
	Loisirs	Adaptation	Solidarité internationale/ coopération transfrontalière		
	Numérique		Expression et participation citoyenne		

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

« Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains »

À l'horizon 2030, Metz sera une ville d'éco-citoyens, engagés autour de valeurs et de pratiques qui permettront à chacun de s'épanouir. L'éducation au développement durable et à la solidarité sera intégrée dans toutes les formations.

Les besoins essentiels (logement, alimentation, mobilité, santé, emploi, etc.) seront satisfaits et la qualité de vie sera améliorée pour tous.

L'attractivité du territoire s'appuiera notamment sur une offre de circuits touristiques durables et des loisirs accessibles à tous.

Afin d'y parvenir, les objectifs suivants sont fixés :

- Éduquer les jeunes générations au développement durable et solidaire
- Convaincre et engager tous les publics dans le développement durable
- Améliorer l'accès à l'emploi
- Améliorer la santé publique
- Améliorer la tranquillité publique
- Reconnecter les habitants avec la nature
- Améliorer l'offre d'équipements et la qualité des services à la population
- Valoriser le patrimoine local et favoriser son appropriation par les habitants

OBJECTIFS CHIFFRÉS 2030

- 100% des enfants scolarisés sensibilisés au développement durable à la fin de leur scolarité en élémentaire
- 100% des personnes en recherche d'emploi bénéficient d'une solution de déplacement
- Le taux de mortalité est en dessous du taux national grâce aux actions de prévention

**LE CONTEXTE MESSIN****EN QUELQUES CHIFFRES****L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- ▶ Près de 2 000 enfants ont participé à l'animation « Jardins pédagogiques » de l'association CPN Les Coquelicots entre 2013 et 2016
- ▶ Près de 200 classes élémentaires et maternelles sensibilisées à la nature et au développement durable par CPN Les Coquelicots entre 2011 et 2016
- ▶ Plus de 3 500 enfants ont participé au « Challenge Piétons » entre 2013 et 2016

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ▶ 1 million de visiteurs à Metz Plage de 2011 à 2016
- ▶ Plus de 20 000 enfants ont participé aux Animations estivales entre 2010 et 2016

L'EMPLOI

- ▶ 125 marchés publics ont intégré les clauses sociales entre 2011 et 2016 ce qui représente 240 000 heures de travail.

QUELQUES ACTIONS PHARES DE L'AGENDA 21 - 3^{ème} GÉNÉRATION



THÈME :

L'ÉDUCATION/ FORMATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTION PHARE :

**CRÉER UN DISPOSITIF « CLASSE
DÉCOUVERTE METZ VILLE NATURE »**

PUBLIC CIBLE :

Écoles de Moselle

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

CPN Coquelicots, DSDEN 57, Les Petits
Débrouillards, IEE, USEP Moselle, Inspire Metz
et Ferme de Borny

DESCRIPTIF :

L'action consiste à accueillir des classes des écoles de Moselle pour leur faire découvrir sur plusieurs journées la «Nature en Ville» et «Metz Ville Nature» avec hébergement sur place.

OBJECTIFS :

- Faire découvrir Metz, sa biodiversité et son patrimoine aux jeunes mosellans
- Apporter une méthodologie naturaliste à une classe pour réaliser un inventaire de la biodiversité sur un secteur. Acquérir la méthode scientifique et la transposer dans sa ville, son école.
- Créer du lien avec les sciences participatives
- Sensibiliser à l'éco-citoyenneté (transport, agriculture,...) et donner envie d'agir

ACTION PHARE :**OFFRIR DES CIRCUITS TOURISTIQUES DURABLES, ÉDUCATIFS ET EXPÉRIENTIELS****PUBLIC CIBLE :**

Habitants de la Métropole, enfants (public scolaire et périscolaire), touristes (de loisirs et d'affaires)

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

Montigny les Metz, Office de Tourisme, Les Petits débrouillards, CPN Coquelicots, Ferme de Borny et Rucher école

DESCRIPTIF :

L'action consiste à diversifier l'offre touristique sur Metz et la Métropole en développant des produits de séjours touristiques. Il s'agit de proposer des prestations qui valorisent le territoire en montrant sa dimension innovante en termes d'écologie urbaine. Les touristes seraient amenés à emprunter des circuits touristiques innovants pour découvrir, comprendre et agir en faveur du développement durable.

OBJECTIFS :

- Eduquer au développement durable
- Mettre en place des parcours de visite avec des temps d'animation
- Découvrir des lieux (parcs et jardins, espace naturel pédagogique et convivial, etc.) avec leur faune et leur flore associées
- Comprendre et réaliser des expériences innovantes (programmer une animation lors de chaque visite)
- Conceptualiser et apporter des idées d'actions simples et peu contraignantes qui sont reproductibles chez soi

**THÈME :****EMPLOI****ACTION PHARE :****DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI ET DES PERSONNES ÂGÉES****PUBLIC CIBLE :**

Les demandeurs d'emplois et les personnes âgées

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

Metz Métropole, DIRECCTE Grand Est, TAMM et CCAS de Metz

DESCRIPTIF :

L'action consiste à étudier les besoins de services spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi (et en précarité) et pour les personnes âgées afin de développer les actions de mobilité pour favoriser l'accès à l'emploi et la mobilité des personnes âgées dans le cadre du nouveau schéma de transport en commun et d'accessibilité qui sera établi par Metz Métropole

OBJECTIFS :

- Rendre plus accessible les zones d'emploi sur Metz Métropole et hors de Metz Métropole (Ennery, Tremery)
- Etudier les besoins et les possibilités de transport à la demande
- Proposer une offre de transport aux personnes en recherche d'emploi dans le cadre d'horaires atypiques
- Contribuer au développement du covoiturage et à l'intermodalité
- Développer une tarification solidaire

Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	THÈMES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	
Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains	Éducation/ formation au développement durable	Favoriser l'éducation au développement durable et solidaire, pour tous et à tous les âges de la vie	Éduquer les jeunes générations	Sensibiliser les petits en crèches et ludothèques aux éco-gestes (animations et spectacles)	
				Créer un dispositif «Classe Découverte - Metz Ville Nature»	
				Intégrer le développement durable dans les filières éducatives en s'appuyant notamment sur le projet éducatif de territoire	
				Contribuer à l'éducation artistique et culturelle des enfants en s'appuyant notamment sur le contrat territorial d'éducation artistique et culturelle	
			Intégrer les thématiques liées au développement durable et à l'environnement dans l'appel à projets des résidences d'artistes en milieu scolaire		
			Convaincre et engager tous les publics	Offre de circuits touristiques durables éducatifs et expérientiels	
					Mettre en œuvre la Cité Européenne de l'Écologie
	Emploi	Satisfaire aux besoins essentiels : logement, alimentation, mobilité, éducation, santé, emploi...	Améliorer l'accès à l'emploi	Développer la mobilité des personnes en recherche d'emploi et des personnes âgées et notamment par le transport en commun	
	Santé		Maintenir ou améliorer la santé publique	Mettre en œuvre le Contrat Local de Santé	
				Engager les crèches municipales dans le nettoyage alternatif	
				Planter des arbres capteurs de pollution	
				Développer les actions de prévention en matière de santé des agents	
		Mettre en œuvre le Document Unique et le plan de prévention des risques psychosociaux			
Attractivité du territoire	Améliorer la qualité de vie pour tous	Reconnecter les habitants avec la Nature	Développer les espaces verts		
Numérique		Améliorer l'offre d'équipements et la qualité des services à la population	Créer un guichet numérique unique et développer une démarche e-administration dynamique et innovante		
Loisirs		Valoriser le patrimoine local et favoriser son appropriation par les habitants	Réaliser un jeu autour de « Sims Metz ». Proposer des parcours artistiques dans la ville valorisant le patrimoine culturel, naturel, etc. au travers de la création artistique et numérique et développer une application digitale dédiée		

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

« Atténuer le changement climatique et adapter le territoire »

A l'horizon 2030, Metz aura mené une campagne d'atténuation du changement climatique et aura remporté le pari de la sobriété énergétique avec la généralisation des rénovations énergétiques et de l'éco-conception des bâtiments publics et privés. Le recours aux énergies renouvelables sera systématique et Metz aura réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 40% ce qui la place en bonne position pour atteindre son objectif de neutralité carbone en 2050.

La mobilité dans Metz aura connu un changement radical : le trafic et la circulation automobile, de même que la place de la voiture en ville, seront réduits et les solutions alternatives de déplacement - transports en commun, pistes cyclables et piétonnes - seront généralisées.

Metz se sera adaptée aux dérèglements climatiques en développant notamment le végétal dans tous les projets d'aménagement et de construction.

Afin d'y parvenir, les objectifs suivants sont fixés :

- Développer l'usage et la production des énergies renouvelables
- Favoriser les modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre
- Maîtriser la consommation énergétique des bâtiments et les dépenses associées
- Développer les modes de production moins émetteurs de gaz à effet de serre
- Améliorer la connaissance de la vulnérabilité du territoire
- Aménager le territoire en tenant compte des risques liés au changement climatique
- Faire évoluer les activités économiques en lien avec la transition énergétique

LE CONTEXTE MESSIN

EN QUELQUES CHIFFRES

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- ▶ La Ville de Metz a baissé ses émissions de gaz à effet de serre de 37% entre 2010 et 2015 au niveau de son patrimoine
- ▶ Les énergies renouvelables représentent 48 % de l'alimentation énergétique de la ville en 2016.

LA MOBILITÉ DURABLE

- ▶ 20 millions de personnes transportées par transports en commun en 2016
- ▶ 93 km de linéaire de pistes cyclables et 13 km de zones piétonnes en 2016
- ▶ Les zones 30 représentent 35% du nombre total de km de voiries communales en 2015 soit 121 km

LES BÂTIMENTS DURABLES

- ▶ Près de 2 000 logements neufs construits dans une démarche environnementale (BBC, NF, Habitat HQE, ...) fin 2016

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- ▶ 8 complexes sportifs et les piscines municipales ont été rénovés thermiquement ainsi que 3 795 points d'éclairage public depuis 2009
- ▶ 14 000 personnes ont été sensibilisées par l'ALEC du pays messin depuis 2011

OBJECTIFS CHIFFRÉS 2030

- Les émissions de GES sont réduites de 40%
- 160 kilomètres d'aménagements cyclables réalisés
- 15 000 logements rénovés thermiquement

QUELQUES ACTIONS PHARES DE L'AGENDA 21 - 3^{ème} GÉNÉRATION

THÈME :

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

ACTION PHARE :

DÉVELOPPER DES PROJETS D'ÉNERGIE VERTE

PUBLIC CIBLE :

L'ensemble des consommateurs

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

GRDF, UEM, HAGANIS, Metz Métropole,
Chambre d'agriculture, ADEME

DESCRIPTIF :

Développer des projets de production d'énergie renouvelable locale afin de réduire les consommations d'énergie fossile sur le territoire

OBJECTIFS :

- Mettre en place de nouveaux moyens de production d'énergie renouvelable (méthanisation, solaire, gazéification, agrocarburants, etc.)
- Poursuivre le développement du réseau de chauffage urbain alimenté à plus de 60% d'énergie renouvelable et maîtriser le prix de la chaleur
- Baisser les émissions de gaz à effet de serre du territoire liées à la consommation d'énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon)



THÈME :**MOBILITÉ DURABLE****ACTION PHARE :****DÉVELOPPER L'ÉLECTROMOBILITÉ ET LES CARBURANTS ALTERNATIFS****PUBLIC CIBLE :**

Habitants et entreprises

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

Metz Métropole, UEM, Groupe La Poste, GRDF et TAMM

DESCRIPTIF :

Réduire la dépendance de notre territoire aux énergies fossiles en participant au développement de l'électromobilité et des carburants alternatifs (agrocarburants, biogaz)

OBJECTIFS :

- Réduire les pollutions liées aux déplacements des personnes en automobile (bruit, rejets atmosphériques)
- Mettre en place des moyens de recharge électrique et aider à la conversion des véhicules/flottes vers l'électrique ou les biocarburants
- Etudier la réalisation du «dernier kilomètre » en véhicule électrique ou en biocarburant
- Développer des stations-services multi-énergies et multi-services
- Mettre en place un réseau de bornes de recharge électrique sur la Métropole
- Accompagner les entreprises dans la conversion de leur flotte automobile
- Contribuer au développement de l'intermodalité

THÈME :**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE****ACTION PHARE :****ENCOURAGER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI ANCIEN ET DES COPROPRIÉTÉS****PUBLIC CIBLE :**

Entreprises, habitants, copropriétés privées, propriétaires de logements vacants, professionnels de l'immobilier, architectes et notaires

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

ALEC du Pays Messin, CMA, IEE, GRDF, Metz Habitat Territoire, CERQUAL, Metz Métropole et Lorraine Qualité Environnement

DESCRIPTIF :

Afin d'engager les propriétaires de logements dans la transition énergétique et les aider à réduire leur consommation d'énergie, un dispositif d'accompagnement porté par l'ALEC du Pays Messin est déployé sur tout le territoire. Cette démarche consiste à encourager les propriétaires de logements à rénover thermiquement leurs biens pour viser le niveau basse consommation d'énergie (BBC)

OBJECTIFS :

- Encourager les propriétaires de logements à réaliser des travaux de rénovation énergétique visant le niveau BBC
- Associer tous les acteurs de la filière du logement (architectes, notaires, fédérations du bâtiment, entreprises, énergéticiens, professionnels de l'immobilier, etc.) dans la mise en place de parcours de rénovation énergétique
- Appuyer l'ALEC du Pays Messin dans la mise en cohérence et la coordination de cette filière et dans l'accompagnement des porteurs de projets

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	THÈMES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
Atténuer le changement climatique et adapter le territoire	Transition énergétique et territoire à énergie positive	Viser la neutralité carbone en 2050 et réduire les conséquences du changement climatique (avec l'objectif de réduction des émissions de GES de 40% d'ici 2030)	Développer l'usage et la production des énergies renouvelables	Développer des projets d'énergie verte
	Mobilité durable		Favoriser les modes de transports moins émetteurs de GES (personnes et marchandises)	Développer un réseau de chaleur et à biomasse sur la BA128
			Développer l'électromobilité et les carburants alternatifs	
			Développer le covoiturage et l'auto-partage (ex: site de covoiturage départemental pour les déplacements domicile-travail aux structures intéressées)	
			Augmenter le linéaire cyclable et l'offre de stationnement des vélos (arceaux, garages à vélos) et la rendre plus visible et plus sécurisée. Mettre en œuvre le Plan Vélo	
			Etendre le réseau Le Met' (nouvelles lignes METTIS, nouveaux couloirs de bus, augmenter l'amplitude des horaires)	
			Poursuivre la réflexion sur les livraisons en centre-ville (plateforme de livraison, mutualisation des livraisons/livreurs)	
	Rénovations énergétiques		Maîtriser la consommation énergétique des bâtiments et les dépenses associées	Développer l'intermodalité via la construction de micro-Plan de Déplacement Urbain
				Encourager la rénovation/réhabilitation du bâti ancien et notamment des copropriétés
				Certifier HQE les opérations de construction neuve municipales
	Modes de production durables		Développer les modes de production moins émetteurs de GES (industrie, agriculture...)	Améliorer la performance énergétique du patrimoine municipal
				Développer un diagnostic énergie auprès des entreprises
	Adaptation		S'adapter aux dérèglements climatiques actuels et à venir	Encourager les professionnels de la construction à se former aux pratiques du Développement Durable (ex : Reconnu garant de l'environnement)
				Améliorer la connaissance de la vulnérabilité du territoire
Aménager le territoire en tenant compte des risques liés aux changements climatiques		Développer le végétal pour réduire les îlots de chaleur et stocker le carbone		
Faire évoluer les activités économiques en lien avec la transition énergétique				

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

« Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations »

À l'horizon 2030, Metz aura fortement réduit les précarités et la grande pauvreté. Les solidarités auront été renforcées au sein de la population, entre les générations et avec les autres territoires. Les initiatives des associations, et l'action de la Ville à travers les services publics envers les publics fragiles seront renforcées (petite enfance, personnes âgées, personnes en insertion, etc.).

L'information numérique et les dispositifs de concertation citoyenne seront développés et formeront les piliers de la cohésion sociale et de la solidarité. L'accès à l'emploi pour tous et l'inclusion sociale figureront au cœur des priorités.

Afin d'y parvenir, les objectifs suivants sont fixés :

- Améliorer l'accès et les conditions de logement
- Favoriser l'insertion sociale de tous et l'accès aux biens essentiels
- Lutter contre les discriminations et les inégalités
- Favoriser les rencontres et le lien social
- Développer la solidarité internationale
- Favoriser la participation sociale, vecteur d'inclusion et de cohésion

OBJECTIFS CHIFFRÉS 2030

- 124 000 habitants, 9 000 logements neufs construits en énergie positive et accessibles au plus grand nombre
- 100% des ERP sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- 10% des familles messines participent à un dispositif de participation citoyenne

LE CONTEXTE MESSIN

EN QUELQUES CHIFFRES

LOGEMENT POUR TOUS

► Les logements sociaux représentent près de 35% des logements à Metz en 2016.

L'ACTION SOCIALE ET L'INSERTION

- Près de 3 000 personnes ont eu recours aux aides relatives à l'énergie entre 2011 et 2016
- Près de 2 000 personnes en précarité énergétique ont été aidées par le CCAS entre 2012 et 2016.
- 1458 packs éco-gestes ont été distribués entre 2013 et 2016.

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Environ 900 personnes ont participé au Novembre de l'égalité en 2016.
- 160 cadres sensibilisés contre la discrimination en octobre 2014 .

LA PETITE ENFANCE ET LES PERSONNES ÂGÉES

- 3 000 exemplaires du livret « Le langage, dès la naissance et pour toute la vie » distribués
- Près de 18 000 colis de fin d'année distribués entre 2012 et 2016.
- Près de 18 000 « Pass Metz Loisirs » distribués entre 2011 et 2016.

L'ACCESSIBILITÉ

- 14 millions d'euros de travaux programmés dans les établissements recevant du public sur 9 ans.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- 10 tonnes de matériel données pour Alep en Syrie.

L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

- 808 idées dans le cadre du budget participatif pour 265 propositions réalisables et 74 projets sélectionnés en 2016.
- 298 rencontres avec les habitants en 2016 et 102 concertations urbaines.

QUELQUES ACTIONS PHARES DE L'AGENDA 21 - 3^{ème} GÉNÉRATION

THÈME :

ACTION SOCIALE ET INSERTION

ACTION PHARE :

CRÉER DES TRUCOTHÈQUES ET ZONES DE GRATUITÉ

PUBLIC CIBLE :

Grand public, pour tout le monde

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

MOTRIS, Metz Habitat Territoire, CCAS, Emmaüs et Système d'échange local

DESSCRIPTIF :

L'action consiste à répondre aux demandes croissantes des habitants en termes d'échanges de biens ou de matériels.

Il s'agit de développer dans différents quartiers messins des locaux comprenant :

- Une partie «zone de gratuité» (pour prendre gratuitement des objets)
- Une partie «trucothèque» (pour emprunter gratuitement des objets)
- Une partie pour redonner vie aux objets cassés et non réparables en les réutilisant différemment

OBJECTIFS :

- Diminuer la consommation/la production et allonger la durée de vie des objets et matériaux
- Permettre à des personnes à faible revenu d'accéder à du matériel et des biens plus facilement
- Créer du lien social et intergénérationnel
- Mutualiser les biens communs
- Éviter la production de déchets
- Mettre en avant le partage, la gratuité et la coopération
- Préserver l'environnement

THÈME :

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

ACTION PHARE :

DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

PUBLIC CIBLE :

Les acteurs du développement durable de la Métropole (habitants et personnes morales)

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

CCFD-Terre Solidaire, Association Mil Ecole, GESCOD, GRAINE Grand Est

DESSCRIPTIF :

L'action consiste à intégrer les enjeux des solidarités internationales dans le développement durable local

OBJECTIFS :

- Mettre en relation les acteurs institutionnels des solidarités internationales
- Sensibiliser les citoyens aux enjeux de la solidarité internationale
- Promouvoir une politique de coopération internationale Nord/Sud
- Soutenir en termes logistique et matériel des associations locales dans leurs actions de sensibilisation et d'éducation, ainsi que de coopération Nord/Sud

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	THÈMES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations	Logements pour tous	Réduire les précarités et la grande pauvreté	Améliorer l'accès et les conditions de logement	Produire dans les nouveaux quartiers des logements sociaux
				Lutter contre l'habitat indigne
				Lutter contre la précarité énergétique
	Action sociale et insertion		Favoriser l'insertion sociale de tous et l'accès aux biens essentiels	Créer des trucothèques et zone de gratuité
				Créer un réseau de voisins solidaires
				Mettre en œuvre le projet social de territoire et le projet d'action sociale
	Lutte contre les discriminations	Renforcer les solidarités : au sein de la population, entre les générations, avec les autres territoires	Lutter contre les discriminations et les inégalités	Promouvoir l'égalité Homme – Femme
				Mobiliser l'administration pour l'intégration de personnes en situation de handicap
				Soutenir les démarches en faveur de la diversité
				Mettre en œuvre l'Agenda d'accessibilité
	Petite enfance et personnes âgées		Favoriser les rencontres et le lien social	Promouvoir la solidarité intergénérationnelle
	Solidarité internationale/ coopération transfrontalière		Développer la solidarité internationale	Développer les solidarités internationales
	Expression et participation citoyenne		Favoriser la participation sociale, vecteur d'inclusion et de cohésion	Renforcer davantage la place de la parole des citoyens (manifestations, débats publics, par quartier)
Accompagner les nouvelles pratiques citoyennes par la création d'outils innovants				

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

« Développer des modes de production et de consommation responsables »

A l'horizon 2030, Metz aura développé une consommation et des pratiques citoyennes responsables. Elle aura favorisé le développement économique responsable et valorisé les ressources locales. Elle aura inscrit son action dans l'innovation, l'expérimentation, la recherche & développement et l'efficacité. Ses services auront un fonctionnement exemplaire.

L'économie messine se sera attachée à trouver un équilibre entre l'économie globale et l'économie locale, entre les filières technologiques, qui serviront la ville intelligente (« smart city »), et les circuits courts alimentaires, énergétiques, financiers, ou encore les déchets grâce aux boucles d'économie circulaire. « Metz sera dans l'assiette » car elle aura atteint l'auto-suffisance alimentaire grâce aux activités de maraîchage et la lutte anti-gaspi.

Afin d'y parvenir, les objectifs suivants sont fixés :

- Accompagner et valoriser les consommateurs responsables
- Soutenir l'émergence de démarches exemplaires
- Développer les productions locales et l'accès à une alimentation de qualité pour tous
- Favoriser les circuits courts, le commerce de proximité et les coopérations économiques locales
- Favoriser le développement de filières durables (économie verte, ESS, commerce équitable, agroforesterie...)
- Réduire et valoriser les déchets dans une logique d'économie circulaire



LE CONTEXTE MESSIN

EN QUELQUES CHIFFRES

L'AGRICULTURE MARAÎCHÈRE BIO ET LOCALE

- ▶ 3 AMAP à Metz et 15 agriculteurs bio sur le territoire de Metz Métropole en 2016
- ▶ 30 % de produits bio et/ou locaux dans les cantines scolaires en 2017, avec une augmentation de 10 % chaque année.
- ▶ 870 parcelles de jardins familiaux en 2016
- ▶ 11 jardins partagés en 2016

LA COLLECTIVITÉ RESPONSABLE

- ▶ Près de 30 000 euros dépensés par la ville de Metz en produits issus du commerce équitable entre 2013 et 2015.
- ▶ 680 agents répartis en 4 Pôles dont l'activité est certifiée ISO 14 001 en 2016

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ▶ 1er composteur collectif inauguré rue Henri Maret en 2015 suite à l'appel à projet « J'ai une idée pour mon quartier ».

OBJECTIFS CHIFFRÉS 2030

- 100% des familles sont sensibilisées à la consommation durable et solidaire
- 100% des denrées dans les menus des cantines municipales sont d'origine durable (bio/local/équitable)
- 80% des achats sont écoresponsables

QUELQUES ACTIONS PHARES DE L'AGENDA 21 - 3^{ème} GÉNÉRATION

THÈME :

AGRICULTURE MARAICHÈRE BIO ET LOCALE

ACTION PHARE :

CONTRIBUER À L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

PUBLIC CIBLE :

Producteurs, consommateurs, agriculteurs, maraîchers, élus, commerces de proximité, collectivités, citoyens, associations...

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

MOTRIS, Incroyables Comestibles, TCRM Blida, IEE, CGA de Lorraine, CPN Coquelicots, Colibris Metz, O'seed, Pas assez, Ferme de Borny, Réseau permaculture 3 frontières et Mougél

DESSCRIPTIF :

Se diriger vers un territoire d'autosuffisance alimentaire et relocaliser la production alors que notre alimentation est produite à 99% à l'extérieur du territoire

OBJECTIFS :

- Nourrir sainement et de manière qualitative tous les habitants
- Dynamiser l'économie locale et créer de l'emploi
- Produire de façon plus respectueuse de l'environnement et de notre société et se diriger vers des productions naturelles
- Permettre l'accès à l'autonomie pour les citoyens
- Traiter la question de la résilience du territoire et avoir la capacité de réagir en cas de crise

THÈME :

COLLECTIVITÉ RESPONSABLE

ACTION PHARE :

DÉVELOPPER LES ACHATS RESPONSABLES, SOLIDAIRES ET LOCAUX

PUBLIC CIBLE :

Acheteurs en collectivité et élus

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

CRESS Grand Est, Metz Métropole, Welfarm, Ville de Metz, CCAS Metz, Université de Lorraine, Conseils départementaux de la Moselle et de Meurthe et Moselle, Région Grand Est

DESSCRIPTIF :

L'action consiste à mettre en place une charte des achats responsables pour la commande publique et engager les partenaires dans la réalisation d'achats socialement et écologiquement responsables.

Il s'agit par cette charte de soutenir l'emploi local non délocalisable, les TPE-PME et entreprises artisanales locales créatrices d'emploi, en ayant une attention particulière pour l'insertion par l'activité économique, les circuits courts de proximité et le développement durable

OBJECTIFS :

- Développer les achats environnementaux, sociaux, solidaires, équitables,
- Intégrer les principes de l'écoconception dès la définition des besoins, par une vision globale de leurs impacts environnementaux,
- Privilégier voire imposer dès que possible, les écolabels ou garanties équivalentes, les matériaux biosourcés
- Intégrer des critères ou clauses permettant de garantir la performance environnementale et sociale des achats
- Analyser les besoins en raisonnant en coût global d'utilisation, optimiser leur durée de vie, améliorer leur qualité afin d'augmenter les périodicités de renouvellement
- Recenser les initiatives déjà engagées dans ce domaine par les autres acheteurs publics ou privés et les partager

Développer des modes de production et de consommation responsables

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	THÈMES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS			
Développer des modes de production et de consommation responsables			Accompagner et valoriser les consommateurs responsables	Valoriser les démarches exemplaires de développement durable (ex : opération Eco-Défis pour sensibiliser et valoriser les artisans et les commerçants)			
			Soutenir l'émergence de démarches exemplaires	Sensibiliser au gaspillage alimentaire (du producteur au consommateur : cantines municipales notamment), sur le budget alimentaire et le prix juste des aliments			
				Labelliser les manifestations sportives « développement durable, le sport s'engage »			
			Agriculture maraîchère bio et locale	Développer une consommation et des pratiques citoyennes responsables Favoriser un développement économique responsable et valoriser les ressources locales	Développer les productions locales et l'accès à une alimentation de qualité pour tous	Contribuer à l'autosuffisance alimentaire	
	Développer une agriculture maraîchère, locale et bio et permettre aux citoyens d'accéder à des espaces d'agriculture urbaine et partagée						
	Déployer un site « Bla Bla lopin de terre » pour la mise à disposition de terrains inexploités pour l'agriculture urbaine (lien social)						
	Encourager l'implantation et le développement des fermes urbaines de toutes variétés (verticale, aquaponie, pisciculture,...)						
	Permettre l'accès aux produits AB à tous (pas uniquement au centre-ville) en structurant une politique de production locale AB à l'échelle de la métropole						
	Favoriser les circuits courts, le commerce de proximité, les coopérations économiques locales	Créer un répertoire d'artisans, commerces de produits locaux					
		Organiser des filières courtes pour faire le lien entre producteurs, consommateurs et distributeurs (dont production innovante sur toitures)					
	Favoriser le développement de filières durables (économie verte, ESS, commerce équitable, agroforesterie...)	Promouvoir le commerce équitable					
	Économie circulaire					Réduire et valoriser les déchets dans une logique d'économie circulaire	Développer les ressourceries, Repair Cafés et autres actions de transformation de l'objet pour une seconde vie
							Mettre en valeur les pratiques «famille 0 DECHET»
			Recenser les biodéchets par la Ville et la Métropole pour les valoriser et systématiser le compostage dans les cantines				
	Collectivité responsable	Adopter un fonctionnement exemplaire au sein des services		S'engager dans l'éco-administration exemplaire en matière de développement durable (ISO 14 001, certi'crèches...)			
				Développer les achats responsables, solidaires et locaux (charte des achats responsables)			
Eco-concevoir les événements et les manifestations							
Gestion différenciée des espaces verts (poursuivre les actions de désherbage alternatif, la lutte biologique et le recyclage des déchets verts)							
Développer l'analyse en coût global de l'ensemble des projets d'investissement							
	Inscrire l'action de la Ville dans l'innovation, l'expérimentation, la R&D et la recherche d'efficacité						

ORIENTATION STRATÉGIQUE 5

« Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources »

A l'horizon 2030, Metz aura valorisé et développé la biodiversité remarquable et ordinaire sur son territoire. Elle aura maîtrisé les risques naturels et technologiques ainsi que les pressions sur les milieux, les ressources et la biodiversité. Elle aura également mis en œuvre le concept de ville perméable et végétale.

Mieux organisé et plus dense, le bâti à Metz sera également plus vert avec des toitures et façades végétalisées, des haies bocagères, des arbres afin d'apporter de la biodiversité, des zones ombragées, un air de meilleure qualité, des canicules supportables, de la beauté. La nature verra tous ses droits reconnus dans la ville : il y aura plus de nature et la place de l'eau sera centrale.

Afin d'y parvenir, les objectifs suivants sont fixés :

- Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire, remarquable et ordinaire
- Préserver les secteurs à enjeux environnementaux
- Préserver et développer la nature ordinaire et le capital paysager
- Prévenir les risques pour la santé et la sécurité des personnes
- Préserver les terres naturelles, agricoles et forestières
- Réduire les consommations de ressources en eau et les rejets polluants
- Mener une réflexion prospective sur le territoire en fonction des stocks de ressources disponibles.



LE CONTEXTE MESSIN

EN QUELQUES CHIFFRES

LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ ET CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

► 1,35 km, soit 20 % des berges de la Seille à Metz restaurées en 2016.

LA NATURE EN VILLE

► Charte de l'arbre: 23 000 arbres dans les parcs et 9 100 arbres d'alignement en 2016.

► 580 ha d'espaces verts soit 45m² par habitant en 2016.

► 12 ruches en 2016.

OBJECTIFS CHIFFRÉS 2030

- 90% de jours/an avec un air de bonne qualité
- 50% des écoles disposent d'un Coin de Nature
- 100% des continuités écologiques préservées
- 100% des constructions nouvelles intègrent un coefficient de biotope pour développer la biodiversité

QUELQUES ACTIONS PHARES DE L'AGENDA 21 - 3^{ème} GÉNÉRATION

THÈME :

URBANISME DURABLE



ACTION PHARE :

SYSTÉMATISER LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES DANS TOUS LES PROJETS URBANISTIQUES

PUBLIC CIBLE :

Urbanistes, aménageurs, lotisseurs et habitants potentiellement touchés par les inondations

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

Metz Métropole, Société Mosellane des Eaux, DDT 57, Agence de l'eau, ARS, ADOPTA

DESCRIPTIF :

Faire en sorte que chaque projet d'urbanisme (neuf ou ancien) intègre la gestion de l'eau pluviale à la parcelle.

OBJECTIFS :

- Supprimer les rejets d'eau pluviale au réseau d'assainissement
- Lutter contre les inondations
- Participer à la recharge des nappes phréatiques
- Ne pas polluer les eaux pluviales
- Améliorer le fonctionnement des stations de traitement des eaux usées



THÈME :**PROTECTION DES
CAPTAGES ET DE LA
RESSOURCE EN EAU****ACTION PHARE :**

DÉPLOYER UNE DÉMARCHE PLURI-ORGANISME POUR ABOUTIR À UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES SUR LA ZONE DE CAPTAGE DU RUPT DE MAD

PUBLIC CIBLE :

Agriculteurs, toutes entreprises, OPA (Organisations Professionnelles Agricoles), consommateurs

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

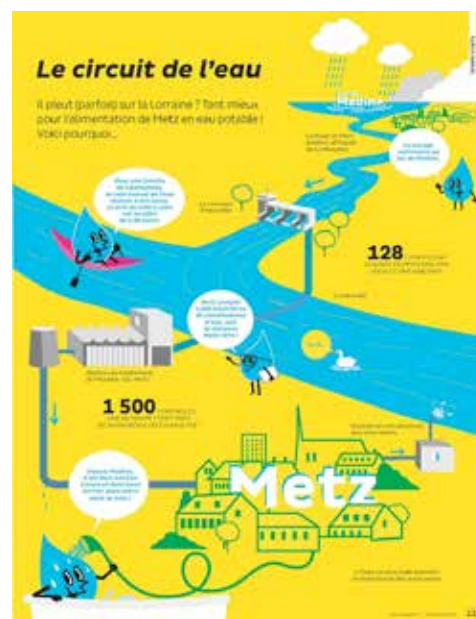
Société Mosellane des Eaux, ARS, Agence de l'Eau, CGA de Lorraine, DDT 57, DREAL, CODEV, Université de Lorraine, Chambre d'Agriculture 54 et 55, Communauté de Communes de Mad et Moselle, Communauté de Communes Côtes de Meuse Woëvre, PNRL, Metz Métropole, Syndicat des Eaux de la Région Messine

DESCRIPTIF :

Mettre en œuvre des systèmes agricoles plus respectueux de la qualité de l'eau dans des conditions économiques et sociales acceptables afin de protéger la ressource en eau potable.

OBJECTIFS :

- Faire évoluer les systèmes et pratiques agricoles sur le bassin versant du Rupt de Mad afin de les rendre compatibles et de façon pérenne avec une qualité de l'eau potable satisfaisante
- Développer des filières locales pour l'alimentation en produits bio (restauration collective, création d'un local de commerce pour les circuits courts, etc.)

**ACTION PHARE :**

SENSIBILISER AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET D'EAU

PUBLIC CIBLE :

Public en précarité

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

GRDF, SERM, ALEC du Pays Messin, Metz Habitat Territoire, CERQUAL Qualitel

DESCRIPTIF :

Monter un club d' «Ambassadeur Eco Habitant » et lutter contre le gaspillage et la précarité énergétique

OBJECTIFS :

- Former des locataires relais pour sensibiliser leurs voisins aux éco-gestes
- Travailler prioritairement avec les bailleurs sociaux et le CCAS de Metz pour détecter les locataires volontaires
- Organiser des sessions de formation aux éco-gestes
- Valoriser les actions entreprises et les économies réalisées pour mobiliser les habitants

Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	THÈMES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	
Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources		Valoriser et développer la biodiversité remarquable et ordinaire	Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire, remarquable et ordinaire	Réaliser des inventaires complémentaires à l'étude de biodiversité dans le cadre de projets d'aménagement	
	Réservoirs de biodiversité et continuités écologiques		Préserver les secteurs à enjeux environnementaux	Protéger les réservoirs de biodiversité messins et développer les continuités écologiques (trames vertes et bleues)	
	Nature en Ville		Préserver et développer la nature ordinaire et le capital paysager	Développer des Coins de Nature dans les écoles	
	Prévention des risques	Maîtriser les risques naturels et technologiques	Prévenir les risques pour la santé et la sécurité des personnes	Mettre en œuvre le Plan communal de sauvegarde et le DICRIM	
				Améliorer la qualité de l'air	
		Maîtriser les pressions sur les milieux, les ressources et la biodiversité	Préserver les terres naturelles, agricoles et forestières	Intégrer le développement durable dans tous les documents d'urbanisme et de planification (notamment le volet biodiversité) en lien avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : coefficient de biotope par surface.	
	Protection des captages et de la ressource en eau			Réduire les consommations de ressources en eau et les rejets polluants	Systématiser la gestion intégrée des eaux pluviales dans tous les projets urbanistiques
					Déployer une démarche pluri-organisme pour aboutir à une évolution des pratiques agricoles sur la zone de captage du Rupt de Mad
	Soutenir les actions en faveur d'une Ville perméable et végétale	Mener une réflexion prospective sur le développement du territoire en fonction des stocks de ressources disponibles (eau, ressources foncières, matières premières, zones humides..)	Sensibiliser aux économies d'énergie et d'eau		

02

LE SUIVI ET L'ÉVALUATION
de l'Agenda 21 - 3^{ème} génération

Une étape indispensable à la réussite de l'Agenda 21 3^{ème} génération

Le suivi et l'évaluation sont des étapes incontournables dans la réalisation du Projet de Territoire Durable et Solidaire.

Ils permettent :

- De renforcer la démocratie locale en mettant en place un processus d'évaluation participatif avec les habitants et les partenaires socio-économiques
- De rendre compte régulièrement de l'avancement des actions au travers d'indicateurs d'évaluation accessibles et sur les résultats obtenus, les moyens mobilisés et la dépense publique engagée
- De faire connaître, à échéances régulières, les résultats de la stratégie locale dans les objectifs nationaux et internationaux de développement durable
- D'améliorer en continu les actions et les politiques de la collectivité et de ses partenaires ainsi que le comportement de ses habitants au regard des orientations stratégiques de l'Agenda 21 - 3^{ème} génération.



03

LES PARTENAIRES
de l'Agenda 21 - 3^{ème} génération

Ils s'engagent pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 3^{ème} génération

Pour élaborer et mettre en œuvre les actions du Projet de Territoire Durable et Solidaire, les partenaires suivants ont souhaité s'engager aux côtés de la Ville de Metz :

- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Grand Est (ADEME)
- Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle
- Agence Française de Biodiversité (AFB)
- Agence Locale De l'Energie et du Climat du Pays Messin (ALEC)
- Agence Régional de Santé Grand Est (ARS)
- Artisans du Monde Metz
- Association de Défense et d'Etude des Personnes Amputées (ADEPA)
- Association Française de Normalisation AFNOR Certifications
- Association Mil Ecole
- Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives (ADOPTA)
- Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne
- Batigère
- TCRM Blida
- Centre Communal d'action sociale de Metz (CCAS)
- Centre de Groupement des Agrobiologistes de Lorraine
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CFNPT)
- Centre Pompidou Metz
- Cerqual Qualitel Certification
- Chambre d'Agriculture
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat Moselle (CMA)
- Chambres de Commerce et d'Industrie Moselle (CCI)
- Citiz Lorraine
- Citoyens et Territoires Grand Est
- Colibris Metz
- Comité catholique contre la faim et pour le développement Terre Solidaire (CCFD)
- Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAS)
- Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des adultes (CMSEA)
- Connaitre et Protéger la Nature CPN les Coquelicots
- Conseil de Développement Durable de Metz Métropole (CODEV)
- Conseil Départemental de la Moselle
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) Grand Est

- Conseil Régional du Grand Est
- Direction Départementale des Territoires Moselle (DDT)
- Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)
- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Grand Est (DIRECCTE)
- Direction Régionale Environnement Aménagement Logement (DREAL)
- Fablab Mdesign
- Ferme de Borny
- Graine Grand Est
- Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement (GESCOD)
- GRDF
- Groupe La Poste
- Haganis
- Hôpitaux Privés de Metz
- Incroyables Comestibles
- Indigo (local)
- Inspire Metz
- Institut Européen d'Ecologie (IEE)
- Les Petits Débrouillards du Grand Est
- Logiest
- Lorraine Qualité Environnement
- Maison des Alternatives Écologiques et Citoyennes
- Metz à Vélo
- Metz Habitat Territoire
- Metz Métropole
- Mirabel LNE
- Mission Locale du Pays Messin
- Motris
- Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL)
- Pôle Emploi
- Prenons le Guidon
- Quattropole
- Réseau permaculture 3 frontières
- Rucher école
- Société d'Economie Mixte Metz Technopole
- Société Française d'Ethnopharmacologie
- Société Mosellane des Eaux
- SNCF
- Syndicat des Eaux de la Région Messine (SERM)
- Transports de l'Agglomération de Metz Métropole (TAMM)
- UnisCité
- Université de Lorraine
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré Moselle (USEP)
- Usine d'Electricité de Metz (UEM)
- Véolia Eau
- Ville de Montigny-lès-Metz
- Welfarm

2018
-
2030



AGENDA 21
3^{ème} génération

« LE PROJET DE
**TERRITOIRE
DURABLE ET
SOLIDAIRE** »

Conception / Mission développement durable et solidaire / Ville de Metz
Réalisation / Service communication interne / Ville de Metz
Photos / Photographe / Ville de Metz
Impression / Service Reprographie / Ville de Metz
Date / Mai 2018

